



## Tours : un havre pour les femmes de détenus

### Reportage de Libération, 3 janvier 2009

Barreaux . En face de la prison, une association accueille les familles et dispense conseils et informations juridiques.

TOURS, de notre correspondant **XAVIER RENARD**

En face de la maison d'arrêt pour hommes de Tours, engoncé entre deux pavillons construits dans les années 50, le Comité d'aide aux détenus (le CAD) accueille tous les jours les familles des détenus. L'association, qui fait partie du réseau associatif de l'Entraid'Ouvrière, a acheté dans les années 70 une petite bicoque qui accueille des femmes - en majorité - avant leur rendez-vous aux parloirs. «*Les hommes ont plus de mal à nous solliciter. Par pudeur ou fierté, je ne sais pas*», constate Monique Carriat, présidente de l'association. Si cette maison n'existait pas, ces femmes attendraient en rang d'oignons, dehors dans l'abrisbus. «*Même si les prisons construisent de plus en plus de salles d'attente à l'intérieur*», tempère-t-elle.

**Engorgement.** Saturée, comme de nombreuses autres prisons françaises (on compte 63 750 détenus pour environ 51 000 places) la prison de Tours reçoit plus de 270 détenus alors que sa capacité globale n'est que de 140 lits. L'engorgement s'en ressent devant la lourde porte verte de la maison d'arrêt jusqu'aux parloirs. L'intervention des bénévoles de cette maison vient à point nommé pour réguler le «trafic» : «*On est là pour accueillir, offrir un café à ces femmes qui viennent jusqu'à nous, partager un peu de chaleur quand il fait froid...*», indique Monique Carriat.

Les statistiques de l'association confirment que l'affluence est en perpétuelle croissance : «*On fait 10 000 accueils par an : 8 000 adultes et 2 000 enfants. C'est plus que l'an dernier*», constate Madeleine Perret qui fut, à l'époque où elle était présidente du CAD, à l'initiative de cette acquisition immobilière : «*On l'a fait sans nous endetter. On est, d'ailleurs, l'une des rares associations en France à posséder notre propre maison d'accueil.*» Une chance pour Agnès Desnoues, bénévole du CAD et visiteuse de prison : «*Par rapport à l'administration pénitentiaire, nous sommes totalement libres dans nos actions. D'autant que chaque année, elle nous attribue une petite enveloppe que nous utilisons pour aider les familles.*» Hormis ces missions d'accueil, les bénévoles du CAD sont là pour écouter ces «*épouses, conjointes ou mères qui souffrent, en premier chef, de la détention.*» Une épaule dont toutes les familles ne se servent pas nécessairement. Excès de pudeur ou incapacité à se livrer, parfois un peu de réticence. Qu'importe, au CAD, on n'est pas là pour «*se substituer aux psychologues*», explique une bénévole à la retraite. Parfois, le contact met du temps à déboucher sur une relation de confiance. Cette mère de famille de Joué-lès-Tours, la cinquantaine bien passée, a mis du temps avant d'oser parler : «*Les bénévoles de l'association m'ont apporté ce soutien que je n'avais plus dans le quartier ou dans ma propre famille. Mais c'est pas facile de parler avec des inconnus*», raconte celle qui est venue avec sa belle-fille, la femme de son fils.

Celui-ci est repassé par la case prison pour la troisième fois en trois ans. Aujourd'hui, elle confesse librement son désarroi : «*La dernière fois que je l'ai vu, je lui ai demandé d'arrêter. C'est trop dur, mon ancien compagnon a aussi été en prison pour avoir violé ma fille. Mon fils ne l'a jamais*

*supporté, c'est pour ça qu'il est violent !» Jusqu'ici, elle a tout fait pour garder la face : «Je me suis occupée de ma belle-fille, qui n'avait plus d'emploi. De leur enfant, aussi.» Le travail de terrain mis en œuvre à la «petite maison» comme on appelle ici le toit du CAD, revêt d'autant plus d'importance que la plupart de ces compagnes de détenus refusent d'être suivies par un psychologue. Une option que propose la salariée de l'association, présente à mi-temps pour structurer cette mission d'écoute, délivrer des conseils et orienter ces femmes vers les structures sociales appropriées : «On donne de l'info sur la vie pénitentiaire, les aspects juridiques, on prend les rendez-vous avec les juges d'application des libertés conditionnelles, par exemple...», détaille-t-elle.*

**Argent frais.** Pour Madeleine Perret, cette présence est devenue vitale pour l'association. *«Pourtant quand on a créé le poste, au début des emplois jeunes, nous n'étions pas très favorables. On craignait de ne pas avoir les moyens de le pérenniser»,* se souvient l'ancienne présidente. Car, aujourd'hui, le poste est plus que jamais menacé, faute de subventions. *«On l'a déjà sauvé in extremis l'an dernier grâce à une aide "exceptionnelle" de 17 000 euros offerte par la préfecture. Grâce à ça, nous avons équilibré nos comptes.»* Cette année, rebelote : *«On cherche encore de l'argent frais. L'Etat ne donne rien, on a réellement l'impression qu'il se défait sur les collectivités locales, qui sont pressurées de tous les côtés»,* regrette-t-elle.